V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	Α

Nombre de membres en exercice : 0 21

Nombre de membres présents : 0 21 Nombre de suffrages exprimés : 0 96

VOTES:

Pour : 0 26 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation: 29/03/2024

Présenté par (1), Vincent MAGRÉ, Maire
A, le 04/04/2024

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le OHOH 2024 · Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

ARQUIER Aurélie , 6ème adjoint	. 60
ARTAUD Jean-Yves , 7ème adjoint	Aje
AUDRAIN Sabine , Conseillère municipale	- Mudu.
CAMIER Elodie , 4ème adjoint	
CAMIER Jean-Marie , Conseiller municipal	2
CHOIMET Patrice , Conseiller municipal	A n'
CIVEL Isabelle , Conseillère municipale	ive!
CLEMENCEAU Laurence , Conseillère municipale	
FORMENTEL Philippe , 1er adjoint	A STATE AND A STAT
GOUTH Amélie , Conseillère municipale	AGOTALA
KUTER Séverine , 8ème adjoint	12
LAFFONTAS Serge , Conseiller municipale	-5-
LANDRON Jocelyne , Conseillère municipale	
LE BAIL Elise , Conseillère municipale	
MAGRE Vincent , Maire	160
MOREL Jean-Marie , 5ème adjoint	Day
NOBLET Pierre-Yves , Conseiller Municipal	-199
PAGEOT Vanessa, 2ème adjoint	O VIII
PARAGOT Agnès , Conseillère municipale	Jango Halling.
PERUSET Vincent , Conseiller municipal	2 Church

## ZAC DE LA SEVRE (M57) - ZAC DE LA SEVRE - BP - 2024

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	Α

PESCHEUX Marion , Conseillère municipale	
ROUSSEAU Philippe , Conseiller municipal	
TESSIER Patrick , Conseiller municipal	3
TOUPET Bruno , Conseiller municipal	Mar 1-
VIAUD Jean-Luc , 3ème adjoint	1-1-1
VIDAL-BLANCHARD Audrey , Conseillère municipale	
VIOLIN Stéphanie , Conseillère municipale	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A le

<sup>(1)</sup> Indiquer « la présidente » ou « le président ».

<sup>(2)</sup> Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

<sup>(3)</sup> L'ajout des signataires est désormais facultatif.